

Règlement intérieur 2026-2027 de l'aumônerie de l'Enseignement Public de Puteaux

Contexte général :

L'aumônerie de Puteaux est une communauté d'une centaine de jeunes, animée par 25 animateurs, et 2 permanents : un prêtre modérateur, le **Père Jean-Marie Vianney Dushimiyimana** vicaire de la paroisse ; une responsable, Laïc en Mission Ecclésiale, nommée par l'Evêque de Nanterre, **Marcelle MONROSE**.

Cette aumônerie est rassemblée autour d'un projet dont les orientations générales sont données par l'Evêque de notre diocèse. Sur la base de ces « orientations diocésaines », l'aumônerie est appelée à contribuer à l'éducation de chaque jeune en lui permettant de découvrir la personne de Jésus-Christ, de grandir avec d'autres dans la confiance en Lui et de trouver sa place d'homme ou de femme dans l'Eglise et dans la Société.

L'Eglise Catholique a pour principe que dans tous les domaines de l'éducation, **les parents sont les premiers appelés à transmettre et à témoigner de ce qui constitue à leurs yeux les fondements de la vie personnelle et sociale.**

C'est ainsi que l'aumônerie et ses différents intervenants (prêtres, responsables, et animateurs) seront appelés à travailler à l'accompagnement des jeunes qui leur sont confiés **en complémentarité de l'éducation parentale.**

C'est enfin une institution partenaire du monde scolaire, reconnue par le Rectorat de Versailles, attentive aux situations et aux réalités vécues par les jeunes de Puteaux.

Activités ordinaires :

L'accompagnement des jeunes se construit sur la base de rencontres régulières entre un groupe de 10 à 20 jeunes et 2 ou 3 animateurs reconnus et missionnés par le responsable de l'aumônerie. Ces derniers doivent lui présenter **un extrait de leur casier judiciaire N°3**, avoir suivis les **Formation à la Responsabilité Educative et Civile et la E-formation STOP-ABUS obligatoires.**

Le responsable d'aumônerie assure l'information et la coordination des activités de l'aumônerie, et en vérifie la mise en œuvre.

La fréquence des rencontres, les horaires de chaque groupe, le ou les animateurs de référence, le lieu de rencontre vous seront transmis par mail et lors de la réunion d'information des parents en début d'année.

Durant les activités régulières de l'aumônerie, les jeunes pourront être invités à participer à un temps spécifique dans un espace mieux adapté tout en restant dans le cadre des infrastructures paroissiales du quartier (église, chapelle, salles paroissiales, ...).

Pour des raisons de couverture légale et d'assurances, ne peuvent être accueillis, à l'aumônerie que les jeunes inscrits par leurs parents ou tuteur légal.

Activités exceptionnelles

Des étapes plus spécifiques viennent jalonner le quotidien de l'aumônerie avec des propositions de retraites, d'activités en journée ou en soirée. Ces activités trouvent leur place, selon les cas, au sein des locaux de l'aumônerie ou dans des lieux plus adéquats réservés par les responsables en conformité avec la réglementation en vigueur portant sur l'accueil de groupes.

Chacune de ces activités donnera lieu à une information spécifique, systématiquement assurée par email, précisant les lieux d'accueil, les points et horaires de départ et d'arrivée, et le mode de transport.

La présence de votre enfant au départ de cette activité vaudra pour nous accord tacite, à moins que vous ne vous y soyez formellement opposé par courrier.

Certaines activités (retraite, pèlerinage) nous demandent des réservations très en amont, et aucune annulation possible, sauf avec un certificat médical.

Informations et accueil des parents

Un accueil est assuré sur rendez-vous avec : **Mme Marcelle MONROSE**
Responsable AEP de Puteaux

Je suis joignable au 06.25.08.86.46 et par mail : aumoneriejeunes@paroisseputeaux.com

Pour tous les niveaux, du collège au lycée, une réunion est organisée entre les parents et l'équipe pour faire connaissance et pour présenter les activités.

Principes d'accueil et de suivi des participants

Pour les activités ordinaires comme pour les activités exceptionnelles :

- **La messe fait partie du parcours de foi proposé à l'aumônerie.** C'est un moment important de la vie chrétienne. **Participer à la messe de l'aumônerie** et aussi à celles des autres dimanches **sont vivement encouragées et attendues de chacun.**

Il est important que les parents partagent ce temps fort en famille, et votre présence est précieuse auprès de vos jeunes.

— Les jeunes sont invités à être **ponctuels** à leur rencontre d'aumônerie. **Les parents sont tenus de signaler toute absence prévisible par message ou par téléphone.**

-

— L'aumônerie signalera toute absence de jeunes selon les moyens mis à disposition par la famille dans la fiche d'inscription.

— À l'issue de l'activité, les jeunes n'étant pas autorisés à rentrer seuls chez eux ne seront remis qu'aux personnes identifiées sur la fiche d'inscription. A défaut de présentation d'un référent dûment reconnu, la procédure réglementaire sera mise en œuvre.

— Pour certaines activités exceptionnelles (pèlerinage Lisieux, veillées, fêtes) où l'horaire de retour avoisine les **21h30/22h**, il est recommandé que vos jeunes ne rentrent pas seuls.